

20^e rapport annuel du président

La SIPP (Communauté suisse d'intérêts des établissements indépendants du domaine des soins à la personne âgée) a été fondée en 1996. Jetons un regard en arrière : le Conseiller fédéral et ministre des finances d'alors, Otto Stich, a déclaré les EMS assujettis à la TVA – mais seulement les homes privés, les EMS de droit public étaient donc exonérés. Une inégalité de compétitivité coûteuse, soit 6,5 % du chiffre d'affaires – sans motif évident. Une émission d'« Arena » à laquelle j'ai participé, s'est saisie du sujet. Peu après, j'ai reçu un coup de téléphone : Nous devons nous unir. C'est ainsi que l'actuel *senesuisse* a vu le jour. La SIPP a été fort décriée lors de sa fondation et même mise à l'écart. Il y a 20 ans, les EMS privés étaient largement en minorité face la prépondérance des homes de droit public. Et aujourd'hui, qu'en est-il ? Notre association qui s'entend comme association des employeurs et des entrepreneurs compte 370 établissements avec plus de 20'000 places de soins, de nombreux appartements protégés ainsi que 30'000 collaborateurs.

Nous avons fait du chemin en 20 ans et surmonté bien des problèmes, ainsi :

- L'assujettissement des homes privés à la TVA a été supprimé après cinq ans de lutte ardue.
- Les contraintes économiques auxquelles les homes indépendants sont soumis depuis toujours, sont aussi le sort des organes de droit public aujourd'hui.
- L'influence privée sur LAMal avec des répercussions considérables sur les soins et leur paiement a eu des résultats positifs – il suffit de se rappeler les débuts de la LAMal.
- Après l'introduction de la protection tarifaire, nous avons pu imposer à l'actuel OFSP la séparation entre prestations de soins avec leurs tarifs et les autres prestations.
- Les EMS indépendants ont acquis leurs lettres de noblesse auprès de la population et ont gagné en importance sur le plan politique et économique.

Au fil des années, le vent a tourné en faveur des EMS indépendants. Les établissements de droit public et privés bénéficient de plus en plus de conditions-cadres-identiques. En outre, les privés reçoivent de plus en plus de mandats de prestations des communes et les privatisations (malheureusement seulement en Suisse alémanique) sont de plus en plus nombreuses.

Cette rétrospective de ces 20 dernières années met en exergue la réussite de *senesuisse* ; de nouveaux défis nous attendent aujourd'hui:

- suppression des places listées par une économie dirigée
- élimination des disparités entre chez soi et dans un home
- crédits de prestation indépendants de l'objet (financement de l'offre)
- à prestation égale, indemnisation égale
- moins d'État, plus de marché de la demande.

L'association *senesuisse* est dynamique et croît d'année en année. Ainsi cette année, nous comptons 22 membres et 1'200 places de soins de plus. Par contre trois EMS avec 70 lits (en total) ont quitté l'association, dont deux pour fermeture de l'établissement.

Sur le plan national, nous avons pris position dans neuf cas de procédures de consultation et sur le plan cantonal sur quatre.

Le comité a traité de nombreuses affaires à ses quatre réunions et à son séminaire. Les membres de *senesuisse* sont informés par notre newsletter.

La nouvelle étude « Fluid Care - marché de la demande contre structures de providence » a été rédigée après de nombreux entretiens et un atelier d'experts.

Sur invitation de Curaviva, *senesuisse* a participé en début d'année au congrès spécialisé personnes âgées.

Son engagement sans relâche a amené *senesuisse* là où elle est arrivée. Je remercie les membres de *senesuisse* pour leur soutien et leur fidélité ; c'est eux qui donnent à notre association sa dynamique.

Merci aux responsables régionaux qui représentent les intérêts des membres dans les cantons. Nous bénéficions d'une direction efficace. Ceci est prouvé aussi bien par les heures de travail en constante augmentation au Secrétariat (plus de 1000 heures) que par les résultats. Il ne s'agit pas ici d'administrer, mais de créer une dynamique. Je remercie tout particulièrement notre directeur Christian Streit et son assistante Romana Ponzio pour leur grand engagement. Mes remerciements vont également à mes collègues du comité pour leur collaboration constructive et leur engagement ineffable à la cause de *senesuisse*.

Une association vit par ses membres. Nos membres voient en *senesuisse* non pas un organisme de gestion orienté vers les problèmes, mais une entreprise orientée vers les solutions. Le succès est donc assuré pour les prochains vingt ans.

Merci !



Clovis Défago
Président senesuisse

Mai 2016